

IYALY SRL
Via Pola 23
20124 Milano (MI)
Ambroslyaly
Nectar for People

FICHE TECHNIQUE

del 07/05/2024

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

Antioxydant
Avec SuperOx-D, acide hyaluronique et vitamines A, C et D3.

CONTENANCE

30 capsules da 500 mg
15g e 0.52 oz

PAO & CERTIFICAZIONI



CODE ARTICLE

INT004

DESCRIPTION

Antioxydant est un complément alimentaire formulé avec une combinaison de nutriments naturels sélectionnés pour soutenir la santé générale et combattre les dommages oxydatifs.

La superoxyde dismutase, extraite de la carotte, est une puissante enzyme antioxydante qui aide à neutraliser les radicaux libres, réduisant ainsi le stress oxydatif et protégeant les cellules des dommages oxydatifs. L'acide hyaluronique est une molécule clé pour la santé de la peau et des articulations, contribuant à les maintenir hydratées, souples et jeunes.

La vitamine A, issue du bêta-carotène, est essentielle à la santé de la vue, de la peau et du système immunitaire, car elle joue un rôle clé dans la protection des cellules contre les dommages oxydatifs.

La vitamine C, issue de l'acérola, est un puissant antioxydant qui soutient le système immunitaire et favorise la production de collagène, contribuant ainsi à la santé de la peau et à la régénération cellulaire.

La vitamine D3 est importante pour la santé des os, du système immunitaire et de la peau, tandis que le cuivre est un acteur de plusieurs processus biologiques, notamment la pigmentation de la peau et la protection des cellules.

Antioxydant est le complément idéal pour tous ceux qui souhaitent protéger leur corps des dommages causés par les radicaux libres, maintenir une peau saine et jeune et favoriser le bien-être général.

INGRÉDIENTS

Agent de charge : cellulose microcristalline ; gélule végétale (hydroxypropylméthylcellulose), Acérola E.S. tit. 50% Vitamine C (Malpighia glabra L., fruit), SuperOx-D (superoxyde dismutase 11 000 U/g) de carotte (Daucus carota L. , racine), hyaluronate de sodium, gluconate de cuivre, bêta-carotène (seule source de vitamine A), anti-agglomérant : dioxyde de silicium ; vitamine D3 (cholécalférol).

COMPOSITION NUTRITIONNELLE	Par dose journalière (*)	VNR (%)
SuperOx-D SOD Superoxyde dismutase	25 mg 275 U*	-
Acerola E.S. Dont la vitamine C	80 mg 40 mg	50%
Acide hyaluronique	10 mg	-
Cuivre	1 mg	100%
Bêta-carotène Dont la Vitamine A	4,8 mg 800 mcg	100%
Vitamine D3	5 mcg	100%

dose journalière (*) = 1 capsule

VNR (**): Valeurs nutritionnelles de référence (adultes) selon le règlement de l'UE 1169/2011

EFFET PHYSIOLOGIQUES

Complément alimentaire contenant du SuperOx-D, de la SOD (superoxyde dismutase) issue de la carotte et de la vitamine C, issue de l'extrait d'acérola qui contribue à la protection des cellules contre le stress oxydatif. La vitamine A (issue du bêta-carotène) contribue au maintien d'une peau normale et intervient dans le processus de spécialisation cellulaire. En ce qui concerne le cuivre, il contribue à une pigmentation normale de la peau.

MODE D'EMPLOI

Nous recommandons de prendre 1 gélule par jour, de préférence entre les repas.

AVERTISSEMENT

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer une alimentation variée et équilibrée et un mode de vie sain. Ne pas dépasser l'apport journalier recommandé. Tenir hors de portée des enfants de moins de trois ans.

CONSERVATION

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption se réfère au produit dans son emballage non ouvert et correctement conservé.

IYALY Srl. déclare que, sur la base de la documentation fournie par les fournisseurs, le produit contient/ne contient pas les substances susceptibles de provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, conformément au tableau ci-dessous.

ALLERGÈNES	LA PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENTS DANS LESQUELS L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT EN TANT QU'INGRÉDIENTS OU RÉSIDUS D'ALLERGÈNES DANS LES INGRÉDIENTS
1. Céréales contenant du gluten, c'est-à-dire blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits dérivés, à l'exception : a) des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) des maltodextrines à base de blé (*); c) des sirops de glucose à base d'orge; d) des céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Œufs et ovoproduits	NON	NON	NON
4. Poissons et produits de la pêche, à l'exception : a) de la gélatine de poisson utilisée comme support pour des préparations de vitamines ou de caroténoïdes (b) de la gélatine ou de l'isinglass utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception : a) de l'huile et de la graisse de soja raffinées (*); b) du mélange naturel de tocophérols (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophérol naturel, du succinate de D-alpha-tocophérol naturel provenant de sources de soja; c) des huiles végétales dérivées de phytostérols et d'esters de phytostérols provenant de sources de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols d'huile végétale provenant de sources de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits laitiers (y compris le lactose), à l'exception : a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactiol.	NON	NON	NON
8. Fruits à coque, à savoir : amandes (<i>amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>corylus avellana</i>), noix (<i>juglans regia</i>), noix de cajou (<i>anacardium occidentale</i>), noix de pécan (<i>carya illinoensis</i> (wangenh.) K. Koch), noix du Brésil (<i>bertholletia excelsa</i>), pistaches (<i>pistacia vera</i>), noix de macadamia ou noix du queensland (<i>macadamia ternifolia</i>), et leurs produits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON

ALLERGENES	LA PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENTS DANS LESQUELS L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT EN TANT QU'INGRÉDIENTS OU EN TANT QUE RÉSIDUS ALLERGÈNES D'UN INGRÉDIENT
9.Céleri et produits à base de céleri	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total doivent être calculés pour les produits tels qu'ils sont proposés, prêts à la consommation ou reconstitués selon les instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusque et crustacés et produits à base de mollusques et crustacés.	NON	NON	NON